

Préparer et animer une formation interne dans une entreprise de remontées mécaniques et domaines skiables

RS5571 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	44577
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/11/2021
Date d'échéance	10/11/2023

Certificateur(s)

SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE · SIRET : 38418452900020

CPNEFP Branche des remontées mécaniques et domaines skiables

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE	38418452900020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La formation interne est conduite dans l'entreprise de remontées mécaniques et domaines skiables, sous l'autorité de la Direction et uniquement pour des autres personnels salariés de l'entreprise. Le salarié qui exerce la mission de formateur interne est un salarié, désigné par sa hiérarchie, technicien, agent de maîtrise ou cadre expérimenté sur la thématique de sa formation mais dont le métier principal n'est pas le métier de formateur.

Il s'agit de formations professionnelles, essentiellement techniques et courtes à destination de salariés permanents mais aussi et surtout saisonniers lors de leur prise de poste avant la saison. Les enjeux de la sécurité, aux côtés de ceux de la professionnalisation, sont majeurs dans le cadre des formations internes dans les domaines skiables

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les besoins de l'entreprise et ceux des participants pressentis pour être en mesure de définir des objectifs pédagogiques précis et partagés avec la hiérarchie, et ce en prenant en compte les enjeux de sécurité dans les actions à mettre en place (respect des référentiels et recommandations en vigueur : travail en hauteur, sécurité de la conduite sur neige...)

Préparer les supports et livrables de la formation interne, pour optimiser la qualité de la session, en l'occurrence le déroulé pédagogique qui servira à la construction du support de formation, et ce prenant en compte les référentiels existants lorsque les thématiques de formation interne sont liées à des enjeux de sécurité (notamment ceux de la branche ou de la Carsat)

Animer une session de formation interne dans les remontées mécaniques et domaines

skiabiles en suivant le déroulé pédagogique validé par sa hiérarchie et en adoptant une posture et des techniques
d'animation propices pour faciliter l'acquisition de connaissances et de compétences par les salariés de l'entreprise
Évaluer les acquis de la formation interne en utilisant
des épreuves aux modalités adaptées notamment face aux enjeux de la sécurité du personnel et des usagers, dans le respect des référentiels
et recommandation en vigueur et ce afin de vérifier objectivement les connaissances et compétences du stagiaire
Évaluer la session de
formation, afin de capitaliser sur les forces et et marges de progrès de l'action et ainsi améliorer le processus de transfert de compétences dans
l'entreprise, et ce en relation étroite avec sa hiérarchie
Produire les livrables de
fin de formation, que ce soit à destination des stagiaires, mais aussi à destination de la hiérarchie et des services ressources humaines

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Une formation est obligatoire pour accéder à la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de deux membres : le formateur-évaluateur de la session et un professionnel.

Base légale

Date de décision	10/11/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/11/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	90	—	—	—
2018	57	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS2648

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6497

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5571/>